



AXE 1 :

**ENCOURAGER
L'ANIMATION
ET LA PARTICIPATION
A LA VIE LOCALE**

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2022-2026



AXE 1 : ENCOURAGER L'ANIMATION ET LA PARTICIPATION A LA VIE LOCALE

*En développant la démocratie participative
dans les politiques sociales du territoire*

- Mettre en place des outils de consultation des habitants sur les services aux familles
- Organiser des temps de rencontres sur les lieux de vie des habitants (marchés, ...)
- Solliciter les comités d'habitants animés par les structures d'animation de la vie sociale

En favorisant le pouvoir d'agir des jeunes

- Communiquer sur les dispositifs de participation des jeunes
- Déployer la prestation de service jeunes pour accompagner la réalisation de leurs projets

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2022-2026



AXE 1 : ENCOURAGER L'ANIMATION ET LA PARTICIPATION A LA VIE LOCALE

*En soutenant l'engagement bénévole dans
les associations*





AXE 1 : **ENCOURAGER L'ANIMATION ET LA PARTICIPATION A LA VIE LOCALE**

En structurant l'offre d'animation de la vie sociale (AVS) sur le territoire

Réaliser un document de présentation des structures « AVS » du territoire

Organiser des temps communs (événementiels,...) aux structures AVS du territoire

Mobiliser le réseau « France Services » pour mieux faire connaître l'action des structures AVS aux habitants

Accompagner la réflexion sur la compétence communautaire

Soutenir les initiatives des porteurs de projets AVS en « zones blanches »



AXE 2 :

**STRUCTURER UNE
DEMARCHE GLOBALE
D'ACCES AUX DROITS
ET AUX SERVICES**



AXE 2 :
**STRUCTURER UNE DEMARCHE GLOBALE
D'ACCES AUX DROITS ET AUX SERVICES**

*En poursuivant le maillage territorial en faveur
de l'accompagnement social des usagers*

Faciliter l'implantation de permanences d'acteurs
départementaux sur le territoire

Faciliter le déploiement des actions institutionnelles sur le
territoire

*En accompagnant la dématérialisation des
services par le soutien aux usages du numérique*

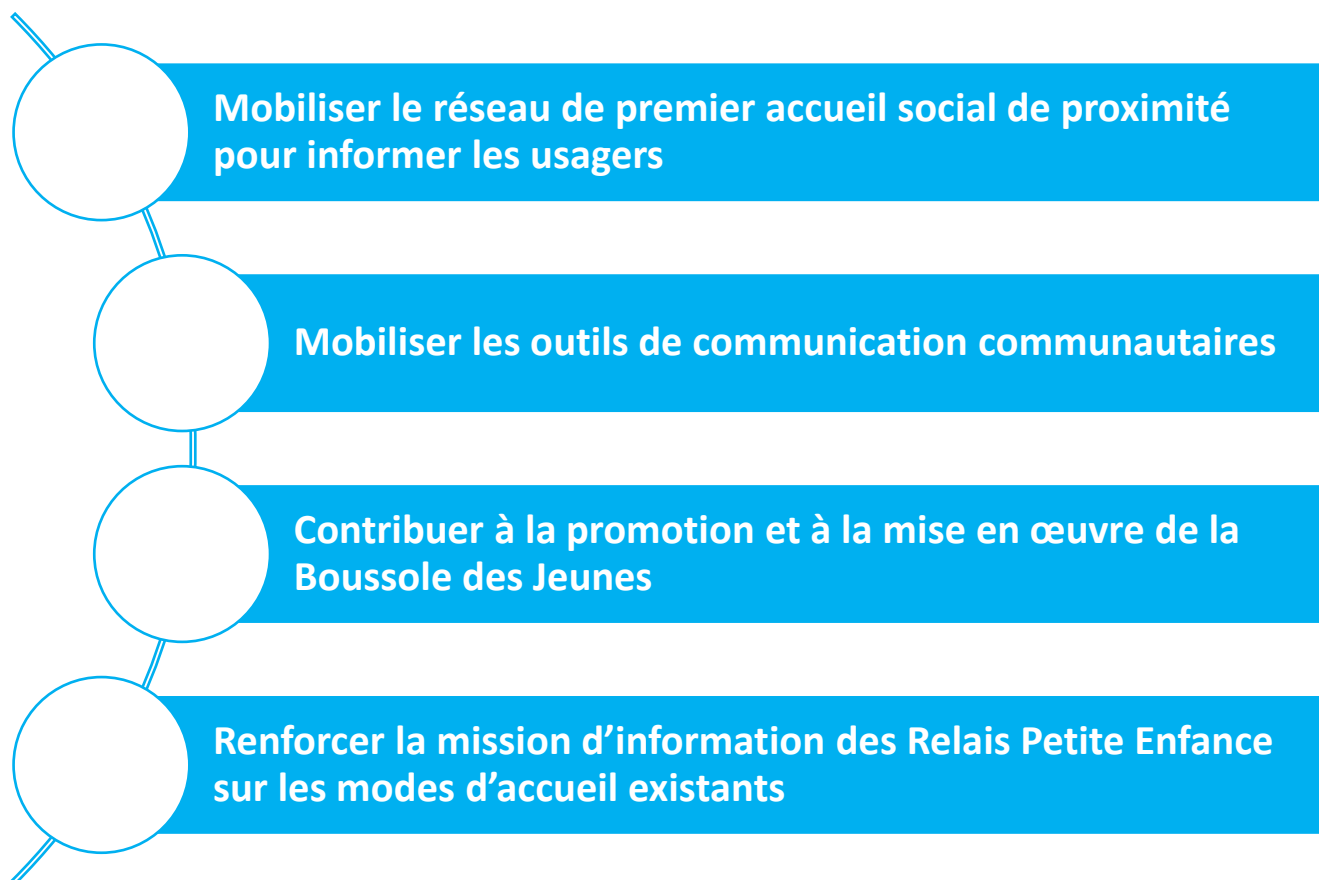
Recenser les acteurs de l'inclusion numérique et leurs
différentes missions

Accompagner le développement des « Promeneurs du net »



AXE 2 : **STRUCTURER UNE DEMARCHE GLOBALE D'ACCES AUX DROITS ET AUX SERVICES**

*En améliorant l'information autour de
l'offre de services et des aides existants*





AXE 2 : **STRUCTURER UNE DEMARCHE GLOBALE D'ACCES AUX DROITS ET AUX SERVICES**

*En facilitant la mobilité des habitants et
l'itinérance des offres de service*





AXE 3 :

**CONTRIBUER A
L'ATTRACTIVITE
TERRITORIALE**

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2022-2026



AXE 3 : CONTRIBUER A L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

*En adaptant l'offre d'accueil petite enfance à
l'évolution des besoins territoriaux*

Réaliser les projets de construction et de rénovation de crèches sur le territoire

Poursuivre les dialogues de gestion pour mieux anticiper les besoins des gestionnaires et l'évolution de la demande d'accueil

Assurer une veille sur l'évolution de l'offre d'accueil individuelle en lien avec les Relais Petite Enfance

Mieux faire connaître l'offre d'accueil en Maisons d'Assistant(e)s Maternel(le)s



AXE 3 : CONTRIBUER A L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

En soutenant les métiers de l'accueil et de l'animation en structures collectives

Affiner la connaissance des besoins en ressources humaines des structures petite enfance – enfance - jeunesse

Expérimenter des solutions de mutualisation de personnel entre structures d'accueil

Organiser des sessions de formations sur notre territoire

Etudier le déploiement d'une bourse d'aide locale au BAFA pour les jeunes du territoire

En soutenant les métiers de l'accueil individuel

Développer la communication sur le métier d'assistant(e) maternel(le) et sur les opportunités d'installation

Poursuivre la professionnalisation des assistant(e)s maternel(le)s via les Relais Petite Enfance



AXE 3 :
CONTRIBUER A L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

***En valorisant les atouts du territoire pour
accueillir de nouveaux habitants***

Elaborer un livret / un kit d'accueil à l'attention des nouveaux arrivants

Valoriser les projets de services aux familles dans les démarches de marketing territorial existantes

***En répondant aux besoins d'hébergement
temporaires et aux nouvelles formes
d'habitats partagés***

Recenser les hébergements collectifs et touristiques existants pour développer des partenariats d'accueil

Faire connaître et mobiliser le dispositif local « Lot Terres de Saisons »

Accompagner la mise en œuvre des projets socioéducatifs dans les structures d'habitats intergénérationnels ou inclusifs



AXE 4 :

**DEVELOPPER
L'INTERCONNAISSANCE
ET LA
DYNAMIQUE PARTENARIALE**

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2022-2026



AXE 4 : DEVELOPPER L'INTERCONNAISSANCE ET LA DYNAMIQUE PARTENARIALE

En animant la CTG et son observatoire territorial

Consacrer les moyens nécessaires à l'animation de la CTG

Associer les élus des différentes commissions thématiques tout au long de la démarche

Actualiser et partager régulièrement le diagnostic social local

Organiser des rencontres partenariales régulières autour du projet de services aux familles

Poursuivre la collaboration entre les coordonnateurs des différents dispositifs contractuels locaux (ctg, cls,..)

En renforçant la co-construction et le co-financement

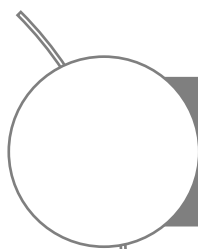
Maintenir les réunions interservices autour des projets et ressources mutualisables

Assurer une veille partagée autour des dispositifs de financement via un catalogue commun

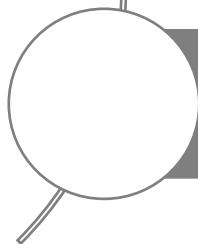


**AXE 4 :
DEVELOPPER L'INTERCONNAISSANCE ET LA
DYNAMIQUE PARTENARIALE**

En facilitant la mise en œuvre d'actions collectives de soutien à la parentalité

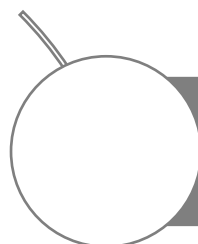


Communiquer sur les missions et les différents dispositifs portés par les différents acteurs du soutien à la parentalité

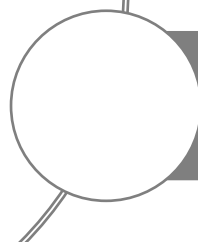


Renforcer la coordination des projets d'animations collectives dédiées à la parentalité

Avec un focus spécifique sur le dispositif d'accompagnement à la scolarité



Développer et diffuser des outils de recherche et d'accompagnement des intervenants bénévoles



Soutenir l'émergence d'initiatives CLAS en zones blanches



AXE 4 : DEVELOPPER L'INTERCONNAISSANCE ET LA DYNAMIQUE PARTENARIALE

En poursuivant la structuration du réseau des accueils de loisirs extrascolaires

Poursuivre les projets d'animation inter ALSH

Développer les fonctions du réseau inter ALSH (échanges de pratiques, mutualisation de moyens, etc.)

Constituer un pôle local de ressources pédagogiques pour les ALSH

En favorisant les liens de solidarité entre les acteurs jeunesse

Etablir un recensement des acteurs jeunesse du territoire et de leurs missions

Contribuer à l'observatoire départemental des jeunes du Lot

Favoriser l'émergence de projets partagés entre les structures d'accueil de la jeunesse



**AXE 4 :
DEVELOPPER L'INTERCONNAISSANCE ET LA
DYNAMIQUE PARTENARIALE**

*En constituant un réseau local d'acteurs
relais d'animations en prévention santé*

Réaliser un répertoire des partenaires et des dispositifs de
prévention en santé à l'attention des structures d'animation

Faciliter la formation en prévention santé des équipes d'animation
volontaires

*En renforçant les connexions entre acteurs du
champ culturel/patrimonial et des structures de
l'animation et du social*

Organiser des rencontres d'information

Valoriser les répertoires d'acteurs culturels et patrimoniaux auprès
des structures d'animation et sociales



AXE 5 :

**FAVORISER
L'INSERTION SOCIALE
ET LA
QUALITE DE VIE
SUR LE TERRITOIRE**

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2022-2026



AXE 5 : FAVORISER L'INSERTION SOCIALE ET LA QUALITE DE VIE SUR LE TERRITOIRE

*En assurant des conditions de logement
favorables pour tous*

Participer à la mise en œuvre du « permis de louer » sur le territoire

Valoriser et contribuer au guichet unique des aides au logement et à l'habitat

*Ainsi que pour les communautés itinérantes ou
sédentaires des gens du voyage*

Concourir au projet d'aménagement du territoire en aire d'accueil des gens du voyage

Soutenir le projet d'accompagnement social global de la communauté des gens du voyage

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2022-2026



AXE 5 : FAVORISER L'INSERTION SOCIALE ET LA QUALITE DE VIE SUR LE TERRITOIRE

En réduisant les inégalités d'accès aux loisirs

Valoriser et pérenniser le dispositif d'aide à la pratique sportive

Expérimenter un « ticket culture »

En facilitant l'accueil des familles en situation de handicap

Mutualiser les interventions du Pôle Ressources Handicap sur le territoire

Développer la continuité d'accueil entre les temps scolaires, péri et extra scolaires

En accompagnant le « bien-vieillir » sur le territoire

Soutenir les projets de lutte contre l'isolement et d'animation intergénérationnels

Appuyer les actions de prévention de la perte d'autonomie portées par les centres sociaux

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2022-2026



AXE 5 : FAVORISER L'INSERTION SOCIALE ET LA QUALITE DE VIE SUR LE TERRITOIRE

*En encourageant le « bien-manger et bien-bouger »
pour le bien-être des familles*

Développer des ressources pédagogiques pour les structures d'animation

Déployer des actions familiales en faveur du « sport-santé »

Mettre en place des actions de sensibilisation des familles à l'évolution des pratiques alimentaires

Accompagner le développement d'une alimentation locale, durable et de qualité au sein des structures d'accueil de la petite enfance